

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. 1833-1869 1848

3 (18.7.1848)

Session de 1848.

N^o III.

PROCOLE

de la

Commission Centrale de la Navigation du Rhin.



En présence des Commissaires ci-après dénommés :

Pour Bade Mr. le Baron de Reizenstein.

» Bavière » de Kleinschrod.

» France » Engelhardt, Président.

» Hesse » Schmitt,

» Nassau » Scholz (absent).

» Pays-Bas » Travers.

» Prusse » de Pommer-Esche.

MAYENCE le 18 Juillet 1848.

Décompte des Pensions et Secours pour l'Exercice du
1^{er} Octobre 1847 au 30 Septembre 1848 et Budget
pour l'Exercice de 184⁸/₉.

§. I.

L'Inspecteur en chef ayant présenté les Comptes relatifs au Service des Pensions et Secours pendant l'Exercice de 184⁷/₈, les dits comptes préalablement vérifiés et examinés par les Commissaires de France et de Bavière à ce commis, ont été arrêtés

	Fs.	Cs.
En Recettes (v. 3 ^e Protocole de 1847. §. 3.) à . . .	20560.	46.
en Dépenses à	20239.	04.
et en Solde de Caisse à	Fs. 321.	42 Cs.

Comme dans le chiffre ci-dessus des Dépenses, les pensions et secours applicables aux mois de Juillet, Août et Septembre ont été admis comme ayant déjà été acquittés, il y aura lieu de tenir compte, dans la comptabilité de l'Exercice de 1848 à 1849, des mutations qui pourraient survenir dans le personnel des pensionnaires, dans l'intervalle à courir encore jusqu'à la fin de Septembre prochain.

§. II.

Le Solde ci-dessus de fs. 321. 40 cs. provient du non emploi, pendant les 6 mois d'Avril au 30 Septembre prochain, de la Somme de fs. 642. 80 cs. (= florin 300) versée pour la pension du Sr. Malaisé décédé le 5 Mars dernier à Guermersheim.

Or les dits 321 fs. 40 cs. étant à partager par portions égales, entre le 6 Etats, qui en ont fait le versement, chacun des Gouvernements de *Bade*, *Bavière*, *France*, *Hesse*, *Nassau* et *Prusse* aura à retenir sur les versements à effectuer pour l'Exercice 1849, la Somme de 53 fs. 57 cs. = 25 florins.

§. III.

Au moyen de la diminution de fs. 642. 80 cs. apportée au Budget antérieur des secours et pensions, conformément au §. précédent, le chiffre des contingens respectifs pour l'Exercice à courir à partir du 1^{er} Octobre prochain, est fixé:

	à l'année.	par trimestre.
pour <i>Bade</i>	à fs. 2283. 58 cs. . . .	fs. 570. 90 cs.
» <i>Bavière</i>	» 2105. 9 »	» 526. 27 »
» <i>France</i>	» 1696. 50 »	» 424. 12 »
» <i>Hesse</i>	» 3077. 56 »	» 769. 39 »
« <i>Nassau</i>	» 2293. 61 »	» 573. 40 »
» <i>Pays-Bas</i>	» 744. 90 »	» 186. 23 »
» <i>Prusse</i>	» 7716. 36 »	» 1929. 9 »
Total . . .	fs. 19917. 60 cs. . . .	fs. 4979. 40 cs.

§. IV.

Expédition du présent Protocole sera délivrée à l'Inspecteur pour lui tenir de décharge et d'information.

Signe: *de Reizenstein.*
de Kleinschrod.
Engelhardt.
Schmitt.
Travers.
de Pommer-Esche.

Pour expédition conforme:
Le Président de la Commission Centrale.

Engelhardt